

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 13  
Vote pour : 15  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0

Date de la convocation :

4 février 2021

*Séance du 11 février 2021*

L'an deux mil vingt et un, le onze février, à 16 heures 00 minute, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 février 2021, s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 4 février 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Patrick MOREL - Françoise PLAT- Guy DUCHOSSOIS - Jean-Luc ESNAULT- Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - Jocelyne DELLA PUPPA- Sylvain DECOURS.

**Étaient absentes excusées :**

Madame Annick MOREL (ayant donné pouvoir à Patrick MOREL)

Madame Florence FOUSSIER (ayant donné pouvoir à Françoise PLAT)

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Guy DUCHOSSOIS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N°</u> <b>22/2021</b>	<b>Objet :</b> <b>INSTALLATION DE CAMERAS DE SURVEILLANCE</b>	8.5 Politique de la ville
-----------------------------	--	---------------------------

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que depuis quelques temps, la commune de SEIGY, à l'instar d'une tendance nationale, doit faire face à un accroissement des actes d'incivilité et de vandalisme.

Elle indique qu'il convient d'insister sur le rôle dissuasif d'un système de vidéo - protection et qu'il s'agit là d'un moyen de prévention et dans certains cas, d'identification des auteurs d'actes répréhensibles :

- aux abords de la distillerie Route de Beauval
- aux abords des différents points d'apports volontaires pour le tri des déchets

Il est proposé au conseil municipal:

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système vidéo-protection sur le secteur communal auprès de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher
- et à signer tout acte utile et tout document y afférent.

### Décision

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système vidéo-protection sur le secteur communal auprès de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher
- et à signer tout acte utile et tout document y afférent.

La Maire,  
  
Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture  
le 18/02/2021 et de la publication le 18/02/2021 .

La Maire,  
  
Françoise PLAT